

## Nature

# Le courlis cendré en mal de poussins dans le Val de Saône

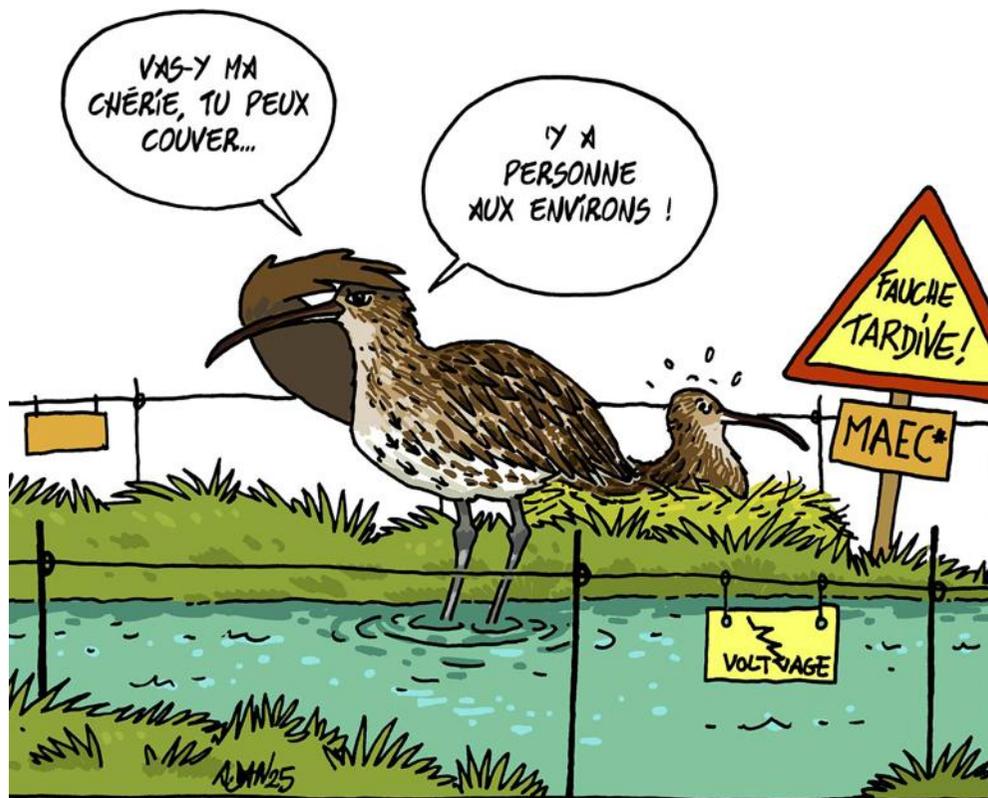
Un long bec arqué, un manteau strié de bruns, un ventre blanc... Le courlis cendré est un discret petit échassier dont les populations déclinent dangereusement.

## ● Quelle est la situation du courlis cendré ?

La France n'accueille plus que 1 000 couples environ. Depuis une trentaine d'années, les effectifs chutent dans la plupart des pays européens. Cette diminution est lente, car l'espèce est longévive, mais le nombre insuffisant de jeunes ne permet pas d'assurer la relève. Les prairies alluviales du Val de Saône, de Vesoul jusqu'à Mâcon en passant par la Côte-d'Or, avec les affluents de la Saône, comme la Grosne et la Seille, accueillent entre 40 et 50 % de la population nicheuse française. La qualité de l'habitat et de la gestion pratiquée est donc la clé. Pour stabiliser la population, 0,6 jeune par an et par couple est nécessaire, alors qu'on est en dessous de 0,1 dans le Val de Saône. Depuis 2021, l'OFB, en partenariat avec l'université de La Rochelle et des acteurs locaux comme l'EPTB Saône et Doubs, cherche à identifier les facteurs du déclin.

## ● Que révèlent ces investigations ?

La ressource alimentaire paraît suffisante. Néanmoins, des fauches trop précoces à grande échelle peuvent la limiter. Les dérangements humains restent modérés, mais une vigilance s'impose dans les zones fréquentées, avec, par exemple, la problématique des chiens en liberté. La prédation naturelle s'exerce de fa-



çon constante durant l'incubation et le stade poussins par les corvidés, le renard et des rapaces. Dans le cadre d'un programme validé par le CRBPO, une quarantaine d'oiseaux ont été équipés d'une balise GPS. Il s'agit de comprendre l'influence de l'habitat, les transformations agricoles de la prairie vers la monoculture ayant vraisemblablement entraîné en partie le déplacement des populations du Grand Est vers le Val de Saône.

## ● Quelles sont les solutions ?

Sur des zones Natura 2000, des nids ont commencé à être protégés contre les prédateurs avec des clôtures électriques. Il faut encourager les fauches tardives auprès des agriculteurs volontaires, avec des MAEC. Sur les territoires à courlis, des mesures sont à mettre en œuvre pour gérer les activités impactantes, d'un point de vue pédagogique ou réglementaire. Actuellement,

les acteurs de Bourgogne Franche-Comté (LPO BFC, collectivités, fédération des chasseurs...) étudient l'efficacité des mesures de protection et la faisabilité d'autres mesures, aussi favorable aux autres espèces des prairies.

Il s'agit, avant tout, d'améliorer le succès de la reproduction. Un plan national de gestion pour les limicoles prairiaux fournira bientôt des pistes et soutiens complémentaires.

## Paroles d'expert

Il est compliqué de hiérarchiser les multiples freins à la reproduction du courlis cendré. Les jeunes doivent rapidement se débrouiller seuls, ce qui accentue leur vulnérabilité. D'une année sur l'autre, les individus reviennent faire leur nid à proximité du précédent, ce qui peut aboutir à des échecs récurrents en cas de difficultés liées à l'habitat. La nidification de l'espèce est comparable aux 12 travaux d'Hercule. Si les fauches précoces sont problématiques, bien des événements peuvent surve-

nir avant, que ce soient des phénomènes météorologiques (gel, inondations printanières répétées), de prédation ou de dérangement... La succession d'échecs de nidification peut entraîner un abandon : ainsi en 2024, un couple soumis à diverses pressions est reparti dès la mi-mai vers son quartier d'hivernage sur la péninsule ibérique. Pour enrayer la diminution, c'est donc bien l'addition de mesures qui permettra la survie du Courlis cendré.

**Emmanuel Joyeux (chef de projet à l'OFB)**



## Pour en savoir plus ▶

### ● Mini-glossaire

**CRBPO** : Centre de recherches sur la biologie des populations d'oiseaux du Muséum national d'histoire naturelle.

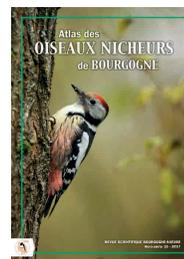
**EPTB** : Établissement public territorial de bassin, chargé de faciliter la gestion des eaux à l'échelle d'un bassin-versant.

**MAEC** : Mesures agro-environnementales et climatiques, qui proposent des compensations financières dans le cadre la Politique agricole commune européenne.

**Natura 2000** : réseau européen de sites naturels ayant une valeur patrimoniale et faisant l'objet d'une charte visant à les préserver.

**OFB** : Office français de la biodiversité.

### ● Un hors-série



Retrouvez plus d'informations sur le courlis cendré et d'autres espèces nicheuses dans le hors-série sur les oiseaux nicheurs de Bourgogne. Chaque espèce a sa fiche descriptive, avec sa répartition, son écologie, son historique, son évolution, ainsi que les menaces et le statut de conservation spécifiques à la Bourgogne.

Vous pouvez le commander sur notre site : [www.bfcnature.fr](http://www.bfcnature.fr)

## ▶ Crédits

Coordination : Daniel Sirugue, rédacteur en chef de Bourgogne-Franche-Comté Nature et directeur de la SHNA-OFAB. Illustration : Daniel Alexandre. Rédaction : Alice Despinoy avec la collaboration d'Emmanuel Joyeux

## ▶ Partenariat

Cette page est réalisée en partenariat avec l'association fédératrice Bourgogne Franche-Comté Nature, association rassemblant 31 structures ayant trait à la biodiversité. Une coopération nécessaire afin de mieux « transmettre pour préserver ».